



MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION  
NATIONALE,  
DE LA JEUNESSE  
ET DES SPORTS

Liberté  
Égalité  
Fraternité



# Demander une bourse de collègue

En ligne c'est plus simple et efficace !

Du 1<sup>er</sup> septembre au 15 octobre 2020

Vous êtes plus  
de **400 000**  
à avoir fait une  
demande en ligne  
en 2019

## Les indispensables pour ma demande de bourse en ligne



Mon avis d'impôt 2020



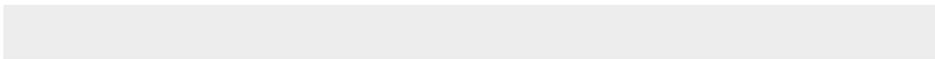
L'identifiant  
et le mot de passe  
de mon compte  
Éducation nationale (ATEN)  
fournis par le collègue  
ou  
de mon compte  
France Connect



Mon adresse  
de messagerie  
électronique

## Le déroulement de ma demande

**1** Je me connecte à **Scolarité services** avec mon compte ATEN ou



Un guide est mis à ma disposition pour m'aider à me connecter.

**2** Je fais une seule demande pour tous mes enfants scolarisés dans le même collège.

**3** Je donne mon accord pour l'actualisation de mes informations fiscales chaque année durant la scolarité de mes enfants au collège. Dans ce cas, je n'ai plus besoin de faire une demande de bourse à chaque rentrée.

**4** Je vois immédiatement si j'ai droit à une bourse et son montant.

Si vous vous apercevez que vous avez fait de bonne foi une déclaration erronée, n'oubliez pas de le signaler à l'établissement : vous avez le droit à l'erreur.

[education.gouv.fr/aides-financieres-college](https://education.gouv.fr/aides-financieres-college)



Collège  
Daniel  
Sorano

7 Avenue du Collège  
31860 PINS JUSTARET  
Tel : 05.62.20.77.50 Fax : 05.62.20.77.51

## DEMANDE DE BOURSE NATIONALE DE COLLEGE

### NOTE IMPORTANTE A L'ATTENTION DES PARENTS

La bourse de collège a pour but de vous aider à assumer les frais de scolarité de votre enfant.

La bourse de collège est obtenue en fonction de deux critères :

- 1) Les ressources de la famille : c'est le revenu fiscal de référence inscrit sur l'avis d'imposition 2020 sur les revenus 2019.
- 2) Les enfants à charge : c'est le nombre total d'enfants mineurs ou en situation de handicap et d'enfants majeurs célibataires à charge tel qu'il figure sur votre avis d'impôt sur le revenu.

Le barème ci-dessous vous permet de vérifier si vous pourrez bénéficier d'une bourse de collège pour votre enfant :

Nbre d'enfants à charge	1	2	3	4	5	6	7	8 ou plus
Plafond de revenus* 2019 à ne pas dépasser	15 609	19 210	22 812	26 414	30 017	33 619	37 220	40 822

\* Revenu Fiscal de Référence

### Campagne de bourse ouverte du 1<sup>er</sup> septembre au 15 octobre 2020

**Afin que la bourse puisse être déduite de la facture de demi-pension du 1<sup>er</sup> trimestre, faites votre demande le plus rapidement possible.**